



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR

FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

En 2019, Grand Paris Sud Est Avenir a mis en œuvre une politique d'investissement volontariste en faveur des réseaux d'assainissement afin notamment de répondre aux enjeux liés à leur mise en conformité. Le déploiement des opérations s'est effectué dans un cadre financier sécurisé avec des dépenses d'exploitation maîtrisées pour préserver la capacité d'autofinancement et une trajectoire d'endettement saine.

Depuis le 1er janvier 2016, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) exerce la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire.

L'année 2019 a été une année de confirmation de la capacité du Territoire à déployer sa politique d'assainissement, avec des services territoriaux désormais bien structurés et des taux de réalisation de la section d'investissement en forte augmentation par rapport à 2018.

La mise en œuvre du programme d'investissement de GPSEA s'est effectuée dans un cadre financier sécurisé, avec une trajectoire d'endettement saine. GPSEA s'est en effet attaché, pour le budget annexe assainissement au même titre que pour le budget principal, à soigner ses grands équilibres financiers, avec une section d'exploitation maîtrisée qui a permis de générer une épargne brute de 4 949 103,21 €.

En résumé, en 2019, 8 464 087,23 € de recettes réelles d'exploitation, la quasi-totalité venant du produit de la redevance d'assainissement, ont financé les 3 511 656,24 € de dépenses réelles de fonctionnement. Adossée aux recettes propres d'investissement ainsi qu'à l'excédent de clôture 2018, l'épargne générée a permis de financer 4 539 452,14 € de dépenses d'équipement. L'emprunt levé a quant à lui été de 1 800 000,00 €, pour 1 750 991,32 € remboursés.

PRESENTATION GENERALE DE LA REALISATION 2019

L'équilibre général du compte administratif 2019 se résume ainsi :

SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes réelles d'exploitation	8 464 087,23 €	Dépenses réelles d'exploitation	3 511 656,24 €
<i>Épargne brute générée par la section d'exploitation : 4 949 103,21 €</i>			
Recettes d'ordre	265 887,85 €	Dépenses d'ordre	2 185 235,78 €
<i>Dont amortissement des subventions</i>	<i>265 887,85 €</i>	<i>Dont dotations aux amortissements</i>	<i>2 185 235,78 €</i>
TOTAL	8 729 975,08 €	TOTAL	5 696 892,02 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles d'investissement	1 984 793,69 €	Dépenses réelles d'investissement	6 512 195,89 €
<i>Dont dotations, subventions, cessions...</i>	<i>184 793,69 €</i>	<i>Dont dépenses d'équipement</i>	<i>4 539 452,14 €</i>
<i>Dont emprunt d'équilibre</i>	<i>1 800 000,00 €</i>	<i>Dont dette & autres dépenses financières</i>	<i>1 972 743,75 €</i>
Dotations et fonds de réserve	4 639 265,07 €	Restes à réaliser 2019 reportés	1 079 547,31 €
<i>Dont excédent de fonctionnement affecté</i>	<i>1 438 838,64 €</i>		
<i>Dont résultat d'investissement reporté</i>	<i>3 200 426,43 €</i>		
Recettes d'ordre d'investissement	2 185 235,78 €	Dépenses d'ordre d'investissement	265 887,85 €
<i>Dont dotations aux amortissements</i>	<i>2 185 235,78 €</i>	<i>Dont amortissement des subventions</i>	<i>265 887,85 €</i>
TOTAL	8 809 294,54 €	TOTAL	7 857 631,05 €

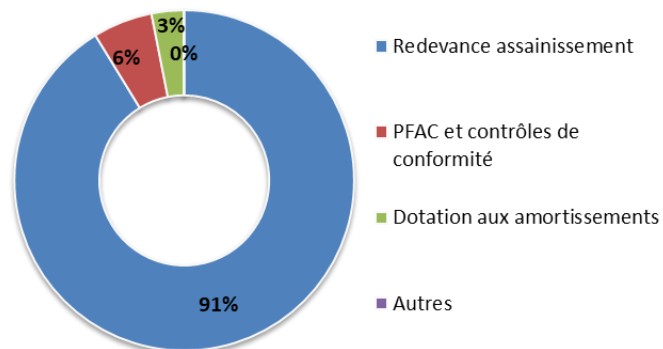
- La section d'exploitation présente un excédent global de clôture de 3 033 083,06 €, et la section d'investissement un excédent global de clôture de 2 031 210,80 €, soit un excédent global de clôture total de 5 064 293,86 € ;
- Le taux d'exécution global de l'ensemble du budget 2019 de 79,3 %. La section d'exploitation affiche un taux de réalisation de 98 %. La section d'investissement affiche un taux de réalisation de 67,4 %, hors restes à réaliser. Restes à réaliser inclus, les dépenses d'équipement du budget assainissement s'élèvent à 5 618 999,45 € en 2019, correspondant à un taux d'exécution de 63,2% du montant budgété.
- Une fois le remboursement des intérêts de la dette effectué, il reste une épargne brute de 4 949 103,21 € (après retraitement des produits et charges exceptionnels). La section d'exploitation se distingue donc par sa capacité à générer de l'autofinancement.

1-EXPLOITATION

Des recettes d'exploitation stables suite à l'harmonisation de la redevance d'assainissement

Les recettes d'exploitation 2019 se répartissent entre les recettes réelles pour 8 464 087,23 € et les recettes d'ordre pour 265 887,85 €.

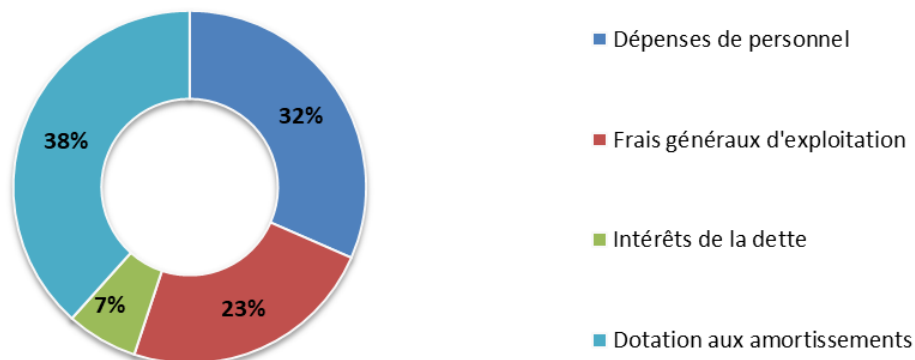
Les recettes réelles 2019 ont été composées des redevances d'assainissement pour 7 964 657,76 €, de la participation au financement de l'assainissement collectif pour 373 372,71 €, de frais de contrôle de conformité du branchement au réseau pour 121 371,63 €, de produits exceptionnels pour 3 475,68 €, et d'atténuations de produits pour 1 209,45 €.



Des dépenses d'exploitation maîtrisées

Le montant total des dépenses d'exploitation s'élève à 5 696 892,02 € et comprend 3 511 656,24 € de dépenses réelles ainsi que 2 185 235,78 € de dépenses d'ordre.

Les dépenses réelles d'exploitation 2019 ont été composées essentiellement de frais généraux d'exploitation pour 1 340 687,08 €, de charges de personnel pour 1 797 837,00 €, et de frais financiers pour 372 463,45 €.

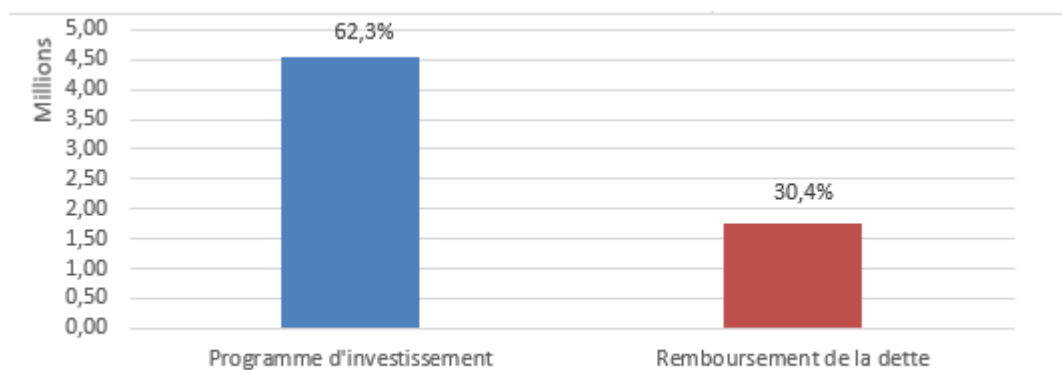


2- INVESTISSEMENT

La poursuite de la politique d'investissement volontariste du Territoire sur le secteur de l'assainissement en 2019

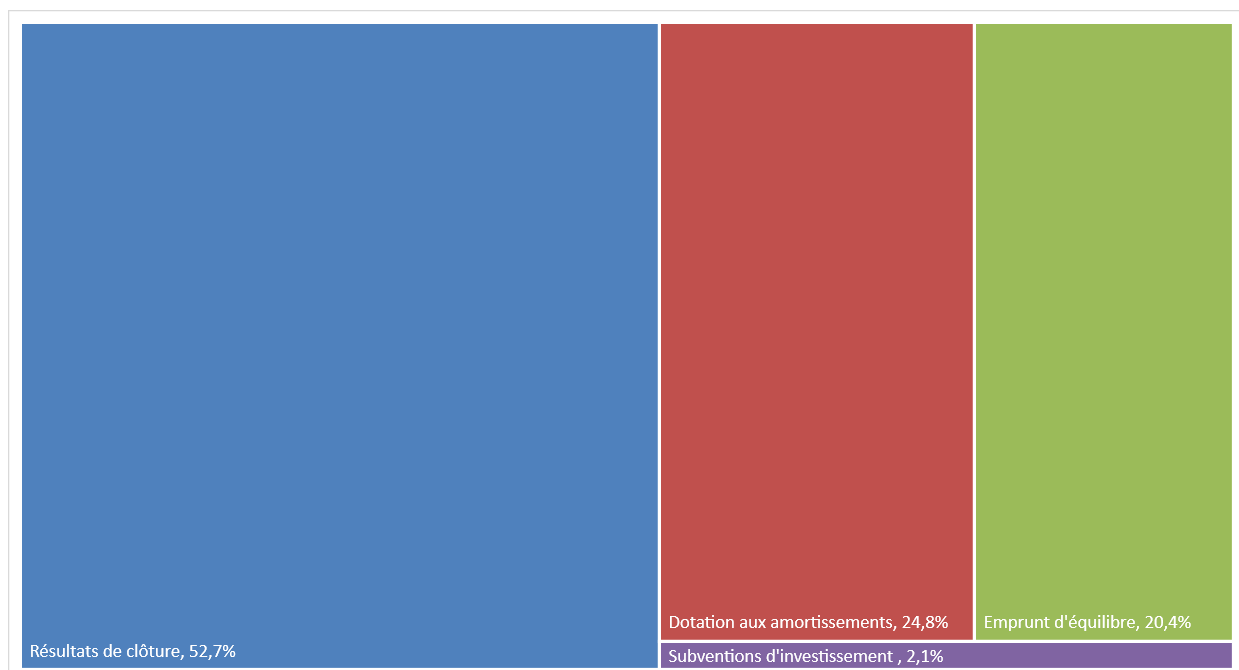
Un programme d'investissement volontariste de 4 539 452,14 € a été mené, avec des opérations d'investissement qui se sont notamment tenues sur les communes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne Chennevières, Créteil, Le Plessis-Trévisé, Limeil-Brévannes, Noisieu, La Queue-en-Brie, et Sucy-en-Brie. Restes à réaliser inclus, les dépenses d'équipement du budget assainissement s'élèvent à 5 618 999,45 € en 2019, correspondant à un taux d'exécution de 63,2% du montant budgété.

Le remboursement de la dette bancaire, fonction du volume net des emprunts contractés les années passées et du profil des prêts constituant l'encours, s'est établi à 1 750 991,32 € sur l'exercice 2019.



Un programme d'investissement financé principalement par des ressources propres

Les recettes d'investissement sont composées de 1 984 793,69 € de recettes réelles et de 2 185 235,78 € de recettes d'ordre, avec en sus 4 639 265,07 € de résultats d'exécution 2018 reportés. Elles se répartissent comme suit :



Les dépenses d'équipement ont été financées en majorité par les recettes propres de la collectivité (près de 70% d'autofinancement). Les autres sources de financement comprennent

les recettes liées à l'emprunt (1 800 000,00 €) et les subventions d'investissement (184 793,69 €). On constate donc une augmentation du fonds de roulement de + 425 028,79 € en 2019.

Le budget assainissement dispose ainsi d'une capacité à investir qui lui permet d'envisager des projets d'investissement en croissance dans les années à venir, en cohérence avec les enjeux importants de mise en conformité des réseaux.

Annexe : récapitulatif de l'équilibre du compte administratif 2019 du budget annexe assainissement

